



La Guerche  
de Bretagne

63 Faubourg de Rennes  
35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE  
☎ : 02.99.96.18.30  
Courriel : [accueil@ch-laguerche.fr](mailto:accueil@ch-laguerche.fr).

La Guerche de Bretagne, le 4 Juin 2020

## A l'attention des familles des résidents des services d'EHPAD

N/Réf. : CB/BB 2020.44

Objet :  
COVID-19

**Visites des familles** – évolution au 5 juin 2020.

Madame, Monsieur,

Par communiqué de presse en date du 1<sup>er</sup> juin dernier, le ministre de la santé a annoncé un assouplissement des visites en EHPAD. Dans un protocole sanitaire adressé aux établissements d'accueil de personnes âgées du même jour, cette annonce est déclinée de la façon suivante :

- Possibilité pour tous les résidents de bénéficier de visites (jusqu'à présent, la règle était la priorisation des résidents qui étaient identifiés comme souffrant le plus du confinement mais nous n'avions, pour notre part, pas appliqué cette restriction et choisis de répondre favorablement à toutes les demandes de visites. Ce point ne constitue donc pas une évolution pour notre établissement),
- Principe de réouverture des visites selon le protocole sanitaire (ce principe est une réalité dans notre établissement qui accueille les familles déjà depuis début mai, mais tel n'était pas le cas de tous les EHPAD),
- Possibilité d'accueil de mineurs (cette possibilité n'était ouverte qu'en cas d'accompagnement de fin de vie dans le précédent protocole sanitaire),
- Possibilité de recevoir plus que 2 visiteurs si la visite se déroule en extérieur (la visite se limitait jusqu'à présent à 2 personnes),
- Absence de présence continue d'un professionnel à côté des proches (ce qui n'était pas notre cas, la surveillance de ce que la visite se déroule dans de bonnes conditions se faisant à distance).

Les autres règles en place et qui restent expressément maintenues sont :

- La demande de visite émane du résident, et est confirmée par écrit par la famille,
- Rencontres dans des lieux identifiés, idéalement à l'extérieur pour que les visiteurs ne rentrent pas dans l'établissement, ou à défaut dans un local au RDC permettant d'éviter que résidents et visiteurs ne se croisent,

- Respect de l'organisation définie dans le protocole sanitaire : pas de contact (respect de la distanciation physique), port de masque, lavage de main, charte et auto-questionnaire de santé, impossibilité de remise d'objets ou de denrées au cours de la visite.

Comme vous pourrez ainsi le comprendre, cette annonce que certains ont pu par erreur interpréter comme une réouverture de l'établissement aux visites « libres » ouvre peu d'évolution par rapport à notre organisation actuelle. Nous regrettons que cette communication ait pu faire naître des espoirs d'un retour à un fonctionnement antérieur et puisse alimenter une certaine frustration, comme nous pouvons le lire au travers de certains messages qui nous sont adressés.

Toutefois ce protocole sanitaire s'imposant à tous les établissements, comme précisé par le Ministre dans son communiqué, nous ne pouvons nous y soustraire, sauf à engager notre responsabilité.

Il est bien entendu évident que nous serons dans l'incapacité d'accueillir des visites improvisées sur le dimanche 7 juin, jour de la fête des mères, au regard de la logistique induite par l'application de ce protocole et de notre capacité d'accueil limitée dans les bureaux de rencontre familles-résidents, et avec un nombre important de résidents potentiellement concernés.

Nous vous tiendrons bien entendu informés des évolutions à venir sur cette organisation que nous rediscutons, au fil des recommandations ministérielles, avec les représentants des familles et des résidents (via le conseil de la vie sociale). En tout état de cause le dispositif des visites familles reste actuellement inchangé, et conforme au protocole sanitaire ministériel.

Veillez agréer Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Pour le Directeur,

*La Directrice Adjointe,*

C. BANNETEL

